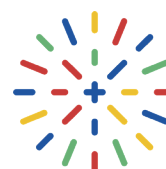


LES ACTEURS ENGAGÉS AUX CÔTÉS D'AURILLAC AGGLOMÉRATION ET DES 25 COMMUNES DU BASSIN D'AURILLAC



LES FINANCEURS AYANT SOUTENU LA DÉFINITION DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE DU BASSIN D'AURILLAC





**AURILLAC
AGGLO**
unique / multiple - ensemble



ÉDUCATION DES JEUNES MANGEURS



Face aux besoins de sensibilisation des consommateurs à l'alimentation durable, le jeune public, autrement appelé « jeunes mangeurs », est une cible prioritaire du Projet Alimentaire de Territoire.

En cohérence avec les actions menées en restauration collective, l'objectif est de contribuer à une éducation au « manger sain, local, durable et de qualité » des enfants de 3 mois à 11 ans, en encourageant et en accompagnant les professionnels à leur contact dans des projets pédagogiques. Les familles des jeunes mangeurs sont également visées.

Le Projet Alimentaire de Territoire ambitionne pour cela de construire, avec un réseau d'intervenants, une offre d'éducation des jeunes mangeurs, prenant appui sur des animations menées sur le temps scolaire et périscolaire, mais aussi en dehors des écoles (fermes et site de La Plantelière, notamment). Le développement de jardins potagers pédagogiques sera également encouragé.

DU CHAMP À L'ASSIETTE



Actuellement, le territoire de l'Agglomération d'Aurillac, spécialisé en élevage bovin et tourné majoritairement vers les filières longues, ne permet pas d'alimenter suffisamment la population selon les principes d'une alimentation variée et équilibrée. L'enjeu est ainsi de développer une économie locale, équitable et durable des secteurs agricole et alimentaire, depuis l'activité de production jusqu'à la distribution sur le territoire, qui réponde aux besoins de la population en volume, qualité et diversité.

Au travers de plusieurs programmes complémentaires portés par le Projet Alimentaire de Territoire, il s'agit concrètement d'œuvrer à une relocalisation de filières de qualité. Aurillac Agglomération entend jouer un rôle de facilitateur dans la démarche de structuration de l'offre, en assurant une mise en relation et un dialogue entre acheteurs et fournisseurs. Un accompagnement des établissements de restauration collective à la contractualisation sera également mené, afin de pérenniser la relation avec les distributeurs de produits locaux et qualitatifs.

RENFORCER LES PRODUCTIONS LOCALES

La diversification de l'offre alimentaire du territoire suppose une réorientation de l'affectation d'environ 2 % des terrains agricoles vers des productions végétales destinées à l'alimentation humaine (fruits, légumes, céréales, légumineuses, oléagineux, etc.).

Aurillac Agglomération et les 25 communes du territoire ambitionnent de jouer un rôle actif pour promouvoir de nouvelles productions et des pratiques durables, voire encourager l'installation agricole de porteurs de projets désireux de proposer une alimentation de proximité et de qualité. L'action du Projet Alimentaire de Territoire se portera sur le repérage des opportunités d'installation et le développement de la coopération inter-structures pour faciliter l'accès au foncier des candidats. La mise à disposition d'un lieu de test d'activité pour des porteurs de projets agricoles en productions maraîchères et fruitières principalement orientées vers les circuits-courts fait également partie des objectifs.

Des secteurs agricoles particulièrement stratégiques pour la préservation de la ressource en eau potable et la qualité des milieux aquatiques font l'objet d'une attention particulière et pourront s'avérer cruciaux pour développer de nouvelles productions. Il s'agit, dans ce cadre, pour le Projet Alimentaire de Territoire, d'accompagner des agriculteurs à tester, voire développer des cultures destinées à l'alimentation humaine et conformes aux arrêtés de protection des périmètres de captages.



RAPPROCHER PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS



La richesse des productions et du patrimoine alimentaire local est une opportunité pour le territoire. Pourtant, elle est mal connue et mal identifiée. L'enjeu est de mobiliser et valoriser les producteurs, artisans, restaurateurs, industriels et distributeurs pour donner plus de visibilité à l'offre locale et de qualité.

En lien avec les acteurs économiques (producteurs mais aussi transformateurs et distributeurs) et les dynamiques locales, le Projet Alimentaire de Territoire prévoit, notamment, d'accompagner le développement de lieux de distribution, sous toutes les formes possibles, pour que, de manière pérenne, et selon des relations commerciales équitables, les produits locaux et qualitatifs soient accessibles pour tous et partout sur le territoire.

Aurillac Agglomération entend également coordonner, avec les partenaires du Projet Alimentaire de Territoire, un nouvel événement réunissant l'ensemble des thématiques de l'alimentation durable au travers d'une programmation d'animations de diverses formes (conférences, films, spectacles, ateliers de cuisine, visites de fermes, lectures, etc.) qui contribuera à mettre en valeur les productions et savoir-faire du territoire auprès des habitants et visiteurs.

POUR TOUS ET PARTOUT, MANGER PLUS SAIN AU QUOTIDIEN

Le territoire bénéficie d'une dynamique d'acteurs importante autour de la sensibilisation des familles et des seniors, en particulier sur les notions de nutrition et d'équilibre alimentaire.

L'enjeu de faire connaître les producteurs et productions locaux, ainsi que les savoir-faire qui font la qualité des produits ou encore de réduire le gaspillage alimentaire reste néanmoins important. De plus, l'accès à ce type d'alimentation est plus difficile en-dehors du pôle urbain, de surcroît pour les publics en situation de précarité.

Il s'agit pour le Projet Alimentaire de Territoire de promouvoir une alimentation saine, locale, durable pour tous et partout, ainsi que de développer les solidarités vis-à-vis des populations les plus vulnérables.

Pour ce faire, plusieurs projets complémentaires seront menés, tels que l'appui au développement de jardins potagers collectifs, la mise en place de réseaux de solidarité autour du glanage chez les agriculteurs et particuliers, ou encore la sensibilisation de tous les publics à l'alimentation durable et à la réduction du gaspillage alimentaire.



RESTAURATION COLLECTIVE

La stratégie du Projet Alimentaire de Territoire vise à créer un cercle vertueux prenant appui sur le levier de la restauration collective pour augmenter la demande en produits locaux et de qualité et ainsi encourager l'offre (en particulier éligible à la loi EGA-lim) à se développer et se structurer. A terme, l'objectif est d'entraîner l'ensemble du système alimentaire dans une dynamique de relocalisation.

Le but est de contribuer, aux côtés des acteurs déjà engagés, à apporter les clés aux établissements de restauration collective pour faire évoluer leurs pratiques d'approvisionnement, ainsi que pour répondre aux enjeux réglementaires et de nutrition-santé.

Le Projet Alimentaire de Territoire mènera notamment une action forte d'appui aux établissements de restauration collective de crèches et d'écoles primaires, ainsi qu'un suivi régulier des évolutions obtenues.

